

FABIEN ROUSSEL
DÉPUTÉ DU NORD

Monsieur Olivier KLEIN
Ministre chargé de la Ville et du Logement
246 boulevard Saint-Germain
75700 PARIS

ref. : FR 2022 - 301

Bruay-sur-l'Escaut, le 8 décembre 2022

Monsieur le Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur la situation des salariés et retraités modestes, locataires de leur logement.

Bien que ne disposant que de ressources très restreintes, bon nombre d'entre eux ne peuvent accéder aux aides au logement de la CAF. En effet, leur pension de retraite ou leur salaire dépasse de quelques dizaines d'euros, voire seulement quelques euros, les plafonds de ressources ouvrant droit à cette prestation.

C'est notamment le cas d'un couple de retraités de ma circonscription, qui m'a saisi de son témoignage.

Les intéressés, qui perçoivent chaque mois 1 600 € de pensions, doivent faire face à des dépenses incompressibles s'élevant à 1 025 €. Après une vie de travail, il ne leur reste que 637 € pour se nourrir, se vêtir, assurer l'entretien de leur logement et de leur véhicule ou les soins de leur animal de compagnie.

Partageant la réalité vécue par de nombreuses familles, ils doivent compter chaque euro, se privant de toute sortie ou vacances, du moindre extra... Comment se résoudre à une telle fatalité pour celles et ceux qui ont contribué ou contribuent à la prospérité de notre pays ?

En outre, dans ce contexte d'envolée des prix de l'alimentation et de l'énergie, le couple vit dans la crainte de ne plus être en capacité de s'acquitter de son loyer de 520 €.

Alors que les intéressés percevaient une aide au logement jusqu'en 2020, ils ne sont désormais plus éligibles à cette prestation, leurs revenus excédant les plafonds de 46 €.

Face à la menace de glissement dans la précarité de ces locataires modestes, une révision des plafonds de ressources pour l'accès aux aides au logement s'avère indispensable, d'autant plus en cette période d'inflation. Je vous appelle à prendre toute disposition permettant à ces familles modestes, aujourd'hui exclues des dispositifs de soutien de l'Etat, de bénéficier de l'aide au logement.

Vous remerciant pour les prolongements que vous réserverez à la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

bien à tout

Fabien ROUSSEL
Député du Nord